



ETAT DE L'ART SUR LES COLLES VERTES ET LIANTS BIOSOURCÉS

De nombreuses études et recherches ont été menées ces dernières années sur l'élaboration de colles vertes ou biosourcées sans formaldéhyde afin de substituer les colles UF pour des applications dans le domaine des panneaux. Peu d'innovations passent le stade industriel.

Cette étude permet :

- D'identifier les recherches en cours qui pourraient déboucher sur des innovations à 3-5 ans,
- De proposer un état des lieux des recherches finalisées (transférables au secteur industriel) au niveau international et solutions existantes issues de groupes d'industriels et,
- D'identifier des liants biosourcés.

Des colles et liants biosourcés issus de ressources renouvelables sont identifiés : 17 industriels proposent des solutions à base de protéines végétales, à base de lignines, de tannins, d'huiles végétales ... 7 industriels proposent des liants biosourcés.

Cette étude détaille ces informations.

STATE OF THE ART ON BIO-BASED ADHESIVES AND BIO-BASED BINDERS

Studies and researches have been conducted in recent years on developing green or bio-based formaldehyde-free glues to substitute UF adhesives for panel applications. Few innovations pass the industrial stage. These objectives of this study are :

- Identify ongoing research that could lead to innovations in 3-5 years,
- Proposing a state of the art of finalized research made at internationally level (transferable to industry) and existing solutions come from industry groups and,
- To identify bio-based binders.

Bio-based adhesives and binders from renewable resources are identified: 17 manufacturers offer solutions based on plant proteins, on lignins, on tannins, on vegetable oils ...

7 industrial groups offer bio-based binders.

This study details this information.

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr.

FINANCEMENT



Le CODIFAB, devenu Comité Professionnel de Développement Economique par décret en conseil d'Etat en 2009, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, FIBC, UFC, UFME, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978 ; ceci par le produit d'une taxe fiscale affectée, créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003 du 30 Décembre 2003 (modifiée), et dont il assure la collecte.